

---

**Nombre de membres**

**Séance du mercredi 22 novembre 2023**

**en exercice : 11**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 15 novembre 2023, s'est réunie sous la présidence de Madame Patricia LOISEAU (Maire).

**Présents : 9**

**Votants : 10**

**Sont présents :** Patricia LOISEAU, Jean-François DELPORTE, Romain RICADA, Fabien BONNIER, Florence BONNIER, Sébastien FAGONT, Davy LATIZEAU, Dominique LECOURT, Florence PICARD

**Représentés :** Suzanne BRAYETTE par Patricia LOISEAU

**Excuses :**

**Absents :** Thibaut RICADA

**Secrétaire de séance :** Romain RICADA

---

Madame Le Maire ouvre la séance à 19 heures. Le nombre de présents étant de 9, le quorum est atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer conformément à l'article L 2121.17 du CGCT.

**APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU**

La lecture du dernier procès-verbal du conseil municipal du 08 novembre 2023 n'apportant aucune observation, est approuvée à l'unanimité des membres présents.

**Objet : DM n°4 : Panneaux sens interdit - Barrières abribus - Vitrine abribus - DE\_2023\_059**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

| FONCTIONNEMENT : |  | DEPENSES       | RECETTES       |
|------------------|--|----------------|----------------|
| 023 (042)        | Virement à la section d'investissement   | 1625.29        |                |
| 615221           | Entretien, réparations bâtiments publics | 4180.57        |                |
| 6413             | Personnel non titulaire                  | 500.00         |                |
| 6450             | Charges sécurité sociale et prévoyance   | 2000.00        |                |
| 73223            | Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.  |                | 6916.86        |
| 738              | Autres impôts et taxes                   |                | 1389.00        |
| <b>TOTAL :</b>   |  | <b>8305.86</b> | <b>8305.86</b> |

| INVESTISSEMENT : |  | DEPENSES       | RECETTES       |
|------------------|--|----------------|----------------|
| 2152 - 103       | Installations de voirie                  | 951.06         |                |
| 2152 - 105       | Installations de voirie                  | 470.93         |                |
| 2158 - 102       | Autres inst.,matériel,outil. techniques  | 203.30         |                |
| 021 (040)        | Virement de la section de fonctionnement |                | 1625.29        |
| 2804112 (040)    | Subv. Etat : Bâtiments, installations    |                | -2955.49       |
| 2804182 (040)    | Autres org pub - Bât. et installations   |                | 2955.49        |
| <b>TOTAL :</b>   |  | <b>1625.29</b> | <b>1625.29</b> |
| <b>TOTAL :</b>   |  | <b>9931.15</b> | <b>9931.15</b> |

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

**Objet : Devis pour les barrières de l'abri bus - DE\_2023\_060**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un devis pour les barrières de l'abri bus. Le devis fait apparaître la somme de 470,93 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents APPROUVE le devis d'achat de barrières pour l'abri bus pour 470,93 €.

**Objet : Devis pour panneaux sens interdit - DE\_2023\_061**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un devis pour les panneaux du sens interdit de la rue du Fort. Le devis fait apparaître la somme de 951,06 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents APPROUVE le devis pour les panneaux du sens interdit de la rue du Fort pour 951,06 €.

**Objet : Colis des anciens 2023 - DE\_2023\_062**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le nombre de colis à préparer pour le Noël des anciens.

Nombre de colis double : 4

Nombre de colis simple : 12

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, autorise le Maire à effectuer ces achats pour un total de 16 colis.

**Objet : Devis pour le drapeau de la Croix de Guerre - DE\_2023\_063**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un devis pour le drapeau de la croix de guerre. Le devis fait apparaître la somme de 631,19 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents APPROUVE le devis d'achat du drapeau de la croix de guerre pour 631,19 €.

## QUESTIONS DIVERSES

- Anciens combattants : Réunion concernant la fusion des sections cantonales.
- Anciens combattants : Monument aux morts nettoyé.
- Anciens combattants : Réfection de 11 tombes de soldats mort pour la France courant 2024.
- Contrefort de l'église : L'entreprise AJC a fini deux contreforts sur les quatre.
- Buté de porte de la salle du Foyer Rural : Couper l'ancien gond.
- Volet gauche de la fenêtre de la salle du Foyer Rural à réparer.
- Eoliennes : Accord de la préfecture et enquête publique diligentée par le Préfet à venir.
- Fil électrique Bruxelles : Le fil décroché est du côté de Nogent l'Artaud, la Mairie a été avisée.
- Dalle préau : Trou à reboucher.
- Site internet : Arrêté sur les nuisances sonores à mettre en ligne et planning de la salle à mettre à jour.
- Après demande d'un administré, la Région a refusé d'installer un arrêt de bus à Cherost.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15 minutes.

Le secrétaire de séance,  
Romain RICADA

Le Maire,  
Patricia LOISEAU